Port-Cros
Parc National

Porquerolles
Conservatoire
Botanique National
Méditerranéen

Hébergement

Plusieurs possibilités d'hébergement s'offrent aux visiteurs.
Renseignements :
- Point d'Information de Porquerolles

Tél. : 04 94 58 33 76 - Fax : 04 94 58 36 39
contact@porquerolles.com / www.porquerolles.com
- Office de tourisme de la ville d'Hyères

B.P.721 - 83412 HYERES CEDEX
Tél. : 04 94 01 84 50 - Fax : 04 94 01 81 51
info@ot-hyeres.fr / www.hyeres-tourisme.com

Documentation

- Carte marine et terrestre de l'île de Porquerolles au 1/10 000e, Parc national de Port-Cros, 2005.
- Les Iles à pas comptés : Paysages, habitats naturels et espèces protégées de Port-Cros et de Porquerolles, Editions du Rouergue - Parc national de Port-Cros, 2000.
- Parc national de Port-Cros, île de Port-Cros et Porquerolles, Claude-Marie Vadrot, Actes Sud - Parc national de Port-Cros, 1998.
- Cycloguide de randonnées dans l'île de Porquerolles, Parc national de Port-Cros, 2003.
- 80 fleurs des îles d'Hyères et du littoral varois, Ed. Libris, 2006.
- 80 poissons et espèces marines de Méditerranée, Ed. Libris, 2007.
- Dépliants, fiches d'itinéraires et fiches thématiques.

Renseignements :
Siège social :
Parc national de Port-Cros
Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles
Allée du Castel Sainte-Claire
BP 70220
83406 Hyères Cedex
Tél. : 04 94 12 82 30
Fax : 04 94 12 82 31
accueil.pnpc@portcros-parcnational.fr
www.portcrosparcnational.fr

2011

Imprimerie CCI - 04 91 03 18 30

L'île de Porquerolles est un territoire d'exception ouvert à tous mais sous la responsabilité de chacun. Elle est protégée par une réglementation spécifique. Merci de la respecter.

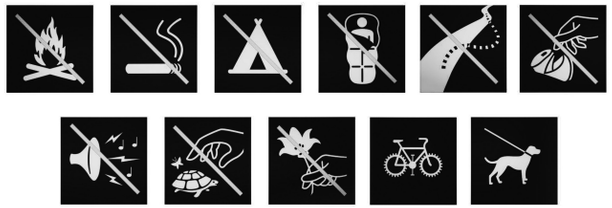

• Pas de feu ni de cigarette
en dehors du village pour prévenir l' incendie et garder les plages propres.
• Pas de camping ni de bivouac
• Pas de déchets
en dehors des conteneurs, pour ne pas altérer les milieux naturels et les paysages.
• Pas de bruit ni de dérangement
pour préserver le caractère des lieux.
• Pour conserver la diversité biologique, la cueillette et le prélèvement sont réglementés.
• La circulation des véhicules motorisés et des vélos est réglementée.
• Pour sauvegarder la flore et la faune sauvages, ne pas quitter le tracé des pistes et des sentiers autorisés.
• Pour la tranquillité de la faune, les chiens doivent être tenus en laisse. Ils sont interdits d'accès sur les plages pour des raisons de salubrité.

En mer, certaines zones font l'objet d'une réglementation particulière, dans le cadre de Natura 2000, pour protéger, notamment, l'herbier de posidonies. Son contenu détaillé peut être consulté à la Maison du Parc au Jardin du Palmier et à la Capitainerie du port.

Danger Incendie

• Sécheresse + vent = risque accru d'incendie
Pour la sécurité de chacun, les massifs forestiers sont alors fermés à la fréquentation du public et la circulation n'est autorisée que sur les chemins d'accès aux plages.
Renseignements au 04 89 96 43 43
ou www.sigvar.org
En cas d'incendie appeler le 18 ou le 112. Ne pas s'éloigner de la mer.

Porquerolles :
Mode d'emploi

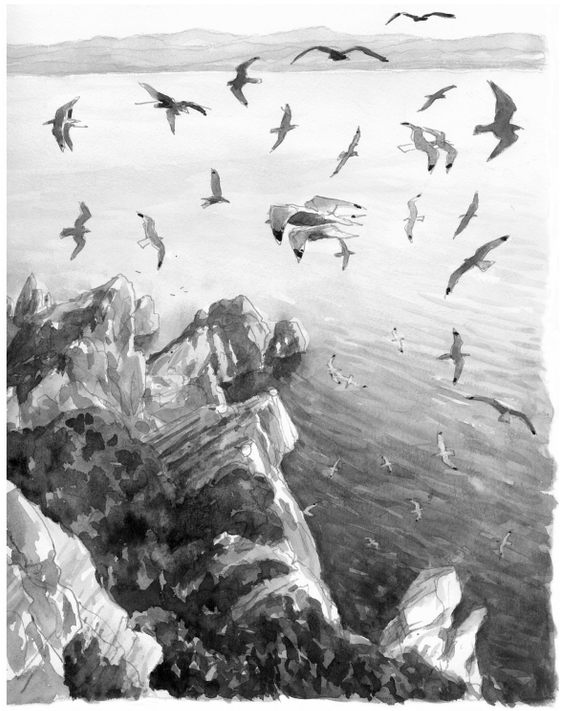

Arpenter l'île de Porquerolles, c'est aller d'un pas apaisé à la rencontre d'une frontière subtile entre l'eau et la terre, entre la sagesse et les excès des hommes ...

Illustrations : D. Clavreul

10040110_PORQUEROLLES 2011.indd 1 13/05/11 15:16

Accès

Accès toute l'année par bateau, au départ du port de la Tour Fondue au bout de la presqu'île de Giens.
- Compagnie TLV : 04 94 58 21 81
- Compagnie TVM : 04 94 58 95 14

www.tlv-tvm.com

Découverte

Accueil

- Maison du Parc : à la sortie du village, direction route du Phare.

Accueil, informations, vente de documents, visite libre du jardin.
Ouverture tous les jours d'avril à octobre.

Visites

- En saison, des visites de découverte de l'île sont proposées, en individuel ou en groupe :

Jardin E. Lopez, village, fort Ste Agathe et ses expositions, Moulin du Bonheur, une partie des collections variétales. Durée : 2h00
Conservatoire botanique et collections variétales. Durée : 1h30
Réservation à la Maison du Parc : 04 94 58 07 24

- Le fort Sainte Agathe

En surplomb du village, monument historique du XVI^{e} siècle, point de vue remarquable sur l'île et la rade d'Hyères.
Exposition "Porquerolles, une île à vivre", complétée par une exposition sur les chauves-souris.
Ouverture tous les jours de mi-juin à mi-septembre de 10h à 13h et de 14h à 17h.

- Le Moulin du Bonheur

Récemment restauré par le Parc national et l'association "Les Amoureux de Porquerolles".
Visite du moulin, totalement fonctionnel, à la rencontre de la tradition agricole de l'île.
Ouverture tous les jours de mi-juin à mi-septembre de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

Visites guidées des deux sites pour les groupes sur réservation au : ***04 94 58 07 24***

Tarifs pour les 2 visites

• *Individuels*	*adultes (à partir de 18 ans)*	*4,00 €*
	enfants (de 5 à 18 ans) et étudiants	*2,00 €*
	Gratuit pour les moins de 5 ans	
Les enfants doivent impérativement être accompagnés.		
• *Groupes*	*Classe (max. 25 enfants)*	*50,00 €*
	Adultes (max. 20 personnes)	*50,00 €*

- Visite libre des vergers de collection.

- **Le Jardin E. Lopez** sur près d'un hectare, un condensé des végétaux adaptés aux climats méditerranéens du monde. *Ouvert tous les jours d'avril à octobre. Entrée gratuite.*

Sentiers d'interprétation

- **Promenade autour du village de Porquerolles** (1h30) : découverte des paysages façonnés de longue date par l'action de l'homme sur la nature insulaire (voir dépliant édité par le Parc).

- **Itinéraires de pierre,** parcours Ouest (2h30), parcours Est (2h00) : découverte du patrimoine fortifié de l'île (voir dépliant édité par le Parc et panneaux sur site).

Accompagnements de groupe

Des sorties, animées par des guides partenaires du Parc national, sont organisées à date fixe ou sur demande.
Se renseigner auprès du Parc : 04 94 12 82 30 ou voir la liste des guides partenaires sur le site :
www.portcrosparcnational.fr/visite/porquerolles/animation/

Faites un geste pour les îles, rapportez vos déchets sur le continent.

Marche, Randonnée

- **Randonnée à pied**

51 km de sentiers balisés sillonnent l'île de part en part. Voici quelques exemples de parcours :
- Le village > Le Langoustier : 2h30 A/R
- Le village > Le Phare : 1h A/R
- Le village > Calanque du Brégançonnet : 1h30A/R

- **Randonnée à vélo**

Quatre itinéraires sont spécialement conçus et balisés pour la découverte de l'île en vélo, départ Place d'Armes au village (cf. panneau) :
le Circuit du Levant (2h), le circuit du Midi (45mn), le circuit du Couchant (2h), le circuit du Mistral (1h45), seul itinéraire entièrement accessible lors des fermetures des massifs forestiers.
(voir Cyclo-guide de randonnées dans l'île de Porquerolles édité par le Parc)
Des aires de stationnement sont mises à votre disposition en arrière des plages. La circulation cycliste est réglementée. Se renseigner auprès des loueurs de vélos, partenaires du Parc national ou dans les points d'information.
Pour la sécurité et la tranquillité de chacun, circulez lentement et avec prudence.

Baignade

Deux plages situées à égale distance du village (1/2 h) permettent de s'adonner à la baignade : la plage d'Argent à l'Ouest, et la plage de la Courtade à l'Est. Plus à l'Est encore, se trouve la plage de Notre-Dame, à environ 1 h de marche.

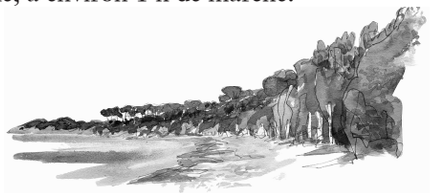

Plongée

De nombreuses possibilités d'observation sont offertes grâce aux établissements de plongée de l'île et du littoral.
Renseignements : FFESSM : 06 28 78 45 50
http://www.codep83.fr/

10040110_PORQUEROLLES 2011.indd 2 13/05/11 15:16